



## Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier

# HISTORIQUE DE L'ANCGG

En 1950, sous la présidence de François Sommer, onze chasseurs de grand gibier se réunissent pour créer l'Association Sportive des Chasseurs de Grand Gibier (ASCGG). Parmi ces membres, on note la présence de Claude Hettier de Boislambert et de Fernand Verdeille, auteur de la future loi sur les ACCA.

### **1950-1965 : L'instauration du plan de chasse.**

L'association milite aussitôt auprès de toutes les instances concernées par la chasse pour faire évoluer la réglementation et adapter les techniques de prélèvements à une gestion rationnelle de la faune sauvage.

**1954** – Les premiers plans de tirs sont instaurés en forêt domaniale.

**1955** – François Sommer, chasseur mais aussi grand amateur de photographie animalière, fonde l'Association sportive de la chasse photographique française (ASCPF).

**1956** – Des arrêtés ministériels autorisent le tir individuel du brocard en été. Sous la plume de François Sommer et de Claude Hettier de Boislambert naît la Charte française de la chasse au grand gibier, dite Charte de Saint Germain. A quelques termes près, c'est toujours celle de l'ANCGG.

**1957** – Le premier groupement d'intérêt cynégétique (GIC), celui des Vosges du nord, voit le jour en Alsace. Son président Jean-Georges Urban est membre de l'ASCGG.

**1959** – François Sommer entreprend des démarches auprès du Parlement, du Service de la chasse et de la Direction générale des Eaux et Forêts (futur ONF) pour donner des bases légales à la chasse à l'approche et à l'affût. L'ASCGG préconise la création d'un timbre grand gibier destiné à financer les dégâts causés par le grand gibier.

**1963** – Trois parlementaires, membres de l'association, présentent et font adopter le 30 juillet la loi sur le plan de chasse facultatif, pour assurer une gestion raisonnée et durable des ongulés sauvages.

**1964** – Le département de la Moselle est le premier à adopter le plan de chasse.

### **1965-1980 : Mise en place progressive d'une gestion du grand gibier**

**1965** – François Junk, ami de François Sommer et directeur du parc de Belval, devient le second Président de l'ASCGG. Quinze départements adoptent le plan de chasse.

**1967** – André Malraux, Ministre de la Culture, inaugure la Maison de la Chasse et de la Nature, dans l'Hôtel Guénégaud, rue des Archives, à Paris, superbement restauré par M. et Mme Sommer. C'est toujours le siège social de l'association. L'ASCGG compte 135 membres dont

13 Présidents de Fédérations des chasseurs. La loi sur les ACCA (Associations communales de chasse agréées) du Sénateur Fernand Verdeille (un des membres fondateurs de l'ASCGG) est promulguée. L'ASCGG se prononce en faveur de l'instauration du permis de chasser.

**1968** – Suppression du droit d'affût, qui conduira en 1974 à la création du système national d'indemnisation des dégâts de gibier.

**1971** – François Sommer contribue largement à la création du Ministère de l'Environnement. Le 1er catalogue des meilleurs trophées français paraît après un recensement effectué par François Sommer, François Junk et André Jacques Hettier de Boislambert.

**1972** – Adoption des mesures limitant à 3 coups les armes à répétition semi-automatiques et interdisant le tir à la chevrotine. L'ASCGG continue de militer pour la généralisation du tir à balle du chevreuil.

**1973** – Disparition de François Sommer, Président d'honneur de l'association.

**1978** – L'Association change de nom et devient l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier (ANCGG). Elle compte alors 260 membres. Les premières Journées nationales sont organisées à Marlenheim, dans le Bas-Rhin. La loi de généralisation du plan de chasse est votée à partir de la saison 1979-1980, sur tout le territoire national pour les espèces cerf, chevreuil, daim, mouflon.

#### **1980-1990 : Déploiement des associations départementales.**

**1980** – La première ADCGG voit le jour en Dordogne. L'ANCGG, qui a toujours promu la recherche du grand gibier blessé, participe à la naissance de l'Union Nationale pour l'Utilisation des Chiens de Rouge, (UNUCR).

**1982** – L'association compte 800 membres, 33 délégués départementaux et 16 ADCGG affiliées. Elle sera désormais toujours présente au salon du Game Fair. Les premiers plans qualitatifs du cerf sont instaurés dans 7 départements de l'Est de la France qui mettent en place une exposition annuelle des trophées. Un arrêté ministériel institue une Commission nationale de mensuration des trophées dont André-Jacques Hettier de Boislambert est Président.

**1984** – L'ANCGG milite en faveur de la légalisation de la chasse à l'arc.

**1986** – Décès de Claude Hettier de Boislambert, co-fondateur de l'Association et ancien Président du Conseil international de la chasse. Le 1er prix des Honneurs Laurent-Perrier de la Chasse est attribué à l'unité de gestion cynégétique 56 de la Meuse, présidée par le Docteur Alain François, pour sa gestion innovante du chevreuil et du sanglier.

**1987** – L'ANCGG est agréée au titre de la Protection de la Nature (loi de 1976), ce qui lui donne la possibilité de se porter partie civile dans les procès pour atteinte à l'environnement.

**1989** – Le plan de chasse devient obligatoire pour le chamois et l'isard.

#### **1990-2000 : Une réalisation capitale : le Brevet Grand Gibier.**

**1990** – Parution chez Hatier de la première édition du livre « Le Grand Gibier. Les espèces, la chasse, la gestion », ouvrage collectif coordonné par Guy Bonnet. Réédité depuis à 4 reprises, et complété par le manuel de révision, il demeure la référence en la matière. La revue nationale s'appelle désormais Chasse Gestion. André-Jacques Hettier de Boislambert succède à François Junk à la présidence de l'ANCGG. Yves Coquillot en est le secrétaire général.

**1991** – Alain François fonde le Brevet Grand Gibier, épreuve (facultative) destinée à améliorer les connaissances et les compétences des chasseurs. La première session est organisée à Verdun.

**1993** – Modification des statuts de l'Association conférant aux adhérents des Associations Départementales la qualité de membres associés de l'ANCGG qui acquiert ainsi une nouvelle dimension. Instauration du timbre grand gibier national.

**1998** – Interlocuteur essentiel du monde cynégétique, l'ANCGG poursuit son travail en faveur d'une réglementation appropriée, notamment en matière de traitement de la venaison et de sécurité (angle de 30°, port d'un gilet fluo en chasse collective). Publication de la brochure « Gérer le cerf » qui sera réactualisée en 2008. L'ANCGG propose un plan qualitatif pour respecter ou rétablir l'équilibre des sexes et des classes d'âge. L'association publie les résultats de l'enquête sur l'efficacité des munitions compilant 4400 rapports de tir reçus depuis 1990.

**1999** – Naissance du 1er Brevet en Belgique. A la fin du siècle, l'ANCGG compte 7480 membres.

### **2000-2012 : Reconnaissance d'utilité publique**

**2000** – Le Dr Alain François devient le 4e Président de l'ANCGG. Jubilé de l'Association lors des Journées nationales de Rambouillet. Présentation du site internet et du CD Rom de préparation au Brevet Grand Gibier.

**2002** – 1er Brevet avec option Arc.

**2003** – L'ANCGG reçoit une mention spéciale des Honneurs Laurent Perrier pour le Brevet Grand Gibier.

**2004** – Le 10 000e breveté est fêté au Game Fair.

**2005** – Afin « d'élargir le propos de l'ANCGG et d'affirmer avec encore plus de force son attachement à la conservation de la nature », notre revue adopte le titre de Grande Faune. L'ANCGG est consultée lors de l'élaboration de la loi relative au développement des territoires ruraux. L'AFMT, (Association française de mensuration des trophées) succède à la Commission nationale. Alain François en prendra la présidence en 2008 et elle sera agréée par le CIC en 2010.

**2007** – Yves Coquillot disparaît brutalement, perte considérable pour l'ANCGG.

**2008** – Grand succès du Symposium Cerf à Dijon, co-organisé par la FNC, l'ONCFS et l'ANCGG. Réédition de la brochure « Gérer le cerf ».

**2009** – Participation de l'ANCGG au Plan national de maîtrise du sanglier, adopté en 2010. Création du Comité de lecture et d'analyse dentaire (CLAD), groupe d'experts pour déterminer l'âge des grands cervidés.

**2010** – 1er Brevet option Vènerie. Premier stage de formation de cotateurs AFMT.

**2012** – Consécration des actions en faveur de l'information et de la formation des chasseurs : un décret en Conseil d'Etat, en date du 1er août, attribue à l'ANCGG la Reconnaissance d'utilité publique.

### **2013-2020 : L'ANCGG sur tous les fronts**

**2013** – Gérard Bedarida accède à la présidence.

**2014** – Le 27 février, décès d'André-Jacques Hettier de Boislambert. L'ANCGG perd son guide spirituel à l'âge de 85 ans. L'association s'oppose au projet du Ministère de l'Écologie de ré-autoriser l'usage de la chevrotine dans certains départements. Une délégation de l'ANCGG est reçue au Parlement européen, à Bruxelles. L'association intervient dans le cadre de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.

**2015** – Aux côtés de l'ONCFS et de la FNC, l'ANCGG participe au colloque sur les Indicateurs de changement écologique, qui se tient au château de Chambord. Gérard Bedarida siège aux réunions sur le renouvellement des locations en forêt domaniale.

**2016** – En collaboration avec le Centre national de la propriété forestière et l'Irstea, l'ANCGG lance une nouvelle formation sur l'équilibre forêt-gibier. Le but : aider les chasseurs à mieux appréhender les questions sylvo-cynégétiques. Un logiciel baptisé Quiz Grand Gibier permet aux candidats de s'entraîner au brevet.

**2017** – Disparition de Jean-Paul Grossin, co-responsable de Grande Faune avec Guy Bonnet. Ses remarquables films animaliers ont toujours bénéficié du soutien de l'ANCGG. Lors du Game Fair, exposition sur le thème des vieux cerfs, mise ensuite à la disposition des Associations Départementales. Celles de 2018 et 2019 seront consacrées au sanglier et au chamois. L'ANCGG et la Fédération des chasseurs des Côtes-d'Armor ainsi que le CNPF de Bretagne reçoivent le 1er Prix des Honneurs Laurent Perrier pour leur travail sur l'équilibre Forêt-Gibier.

**2018** – Avec la chaîne Seasons et le réalisateur Dominique Avron, l'ANCGG produit un film sur l'identification du grand gibier. La revue Connaissance de la Chasse lui attribue le Prix Cynégétique. Après avoir formé des moniteurs de tir nationaux avec la collaboration de l'ENIT (École nationale d'instruction au Tir), l'ANCGG inaugure une nouvelle formation au tir de chasse destinée à améliorer la sécurité et l'efficacité des chasseurs. L'ANCGG participe à la réflexion prospective "Chasse, Nature et Société 2040" initiée par la Fondation François Sommer.

**2019** – L'association est consultée dans le cadre du rapport des parlementaires Alain Péréa et Jean-Noël Cardoux sur la maîtrise du Grand gibier et des dégâts. Le logiciel de cotation des trophées est mis en ligne, avec un catalogue de plus de 23 000 trophées homologués depuis 1971.

**2020** – L'ANCGG met en ligne, en collaboration avec le CNPF, une plateforme d'aide à la résolution des questions d'équilibre forêt-gibier. Développement des modules enregistrés du Brevet Grand Gibier pour faciliter les révisions des candidats.

**2023** – Parution aux Editions du Gerfaut de la quatrième édition du livre « Le Grand Gibier. Les espèces, la chasse, la gestion »

**Présidents de l'ANCGG :**

François SOMMER : 1950-1965

François JUNK : 1965-1990

André-Jacques HETTIER DE BOISLAMBERT : 1990-2000

Dr Alain FRANCOIS : 2000-2013

Gérard BEDARIDA : 2013-actuellement